

## **COLLOQUE DE L'OBSERVATOIRE DE LA LECTURE ET DE L'ÉCRITURE DES ADOLESCENTS**

**Mardi 24 janvier 2023 à la Maison de la Poésie (Paris)**

### **QUAND LES ADOLESCENTS PRENNENT LA PAROLE : ORAL EN SCÈNE, ÉCRIT EN COULISSES ?**

Du prédicateur au crieur de rue devant un public autrefois minoritairement alphabétisé, de la voix de l'adulte lecteur pour le jeune enfant jusqu'à telle « bibliothèque sonore » offerte aux personnes dyslexiques, du scientifique contant l'origine de ses hypothèses dans un grand média aux jeunes rappeurs recréant une œuvre patrimoniale, ce sont autant de voix qui donnent vie, accès au texte ou suscitent le désir de le lire. Sans se définir exclusivement par son rapport avec l'écrit, l'oralité qui fut la première voie de transmission du « texte » conserve pour une part cette fonction à l'époque contemporaine, qu'il s'agisse de découvrir le texte, de l'interpréter ou de le mettre en valeur.

Certaines formes de cette médiation orale un temps minorée sont aujourd'hui « redécouvertes » et popularisées : mise en voix de textes littéraires devant un public plus ou moins étendu, concours d'éloquence dans lesquels une énonciation apparemment « naturelle » repose sur un sous-texte écrit, ou prescriptions littéraires d'un nouveau genre assumée par les adolescents avec une application comme Tiktok.

Mais au-delà de ces pratiques individuelles et monologiques, d'autres genres oraux sont aujourd'hui également valorisés par les médiateurs désireux de faciliter la rencontre des jeunes avec l'écrit : les didacticiens de la littérature invitent les adolescents à débattre de façons argumentées dans des cercles de lecture, à s'engager dans des joutes critiques à propos d'un même texte ou à devenir avocat ou procureur lors du procès fictif d'un personnage romanesque ; l'enseignement de l'histoire ne rechigne pas à faire fictivement rejouer des procès réels pour motiver la lecture des pièces du dossier historique...

« Prenez donc la parole ! », semblent dire de toute part les médiateurs. Mais prendre la parole ne s'improvise pas, sauf à renvoyer chaque adolescent à une part de compétences déjà là parce que transmises dans la sphère familiale, et donc à faire jouer à fond les inégalités culturelles d'origine. Les compétences requises pourraient donc s'acquérir, mais comment ? Y aurait-il des codes, des savoir-faire ? Et si c'est le cas, la prise de parole n'est-elle affaire que de techniques mobilisables, indépendamment des contenus véhiculés ? Comment l'adolescent peut-il, dans un échange oral, apprendre à utiliser le langage pour construire un objet en pensée et raisonner avec ses pairs, en d'autres termes, se construire soi au sein d'un/du collectif ?

Ce grand retour de l'oralité dans l'espace social, favorisé par les moyens élargis et simplifiés qu'offrent les outils numériques (enregistrement, montage...), ne signifie pas pour autant affranchissement de toute norme et en particulier de celles de l'écrit, toujours en coulisses. En observant les formes que prennent les pratiques orales aujourd'hui promues, nous tenterons de cerner leurs objectifs affichés et leurs enjeux réels. A quelles conditions les compétences requises par ces prises de parole, peuvent-elles être travaillées et se construire si l'on vise l'accès partagé des adolescents à une culture commune de l'oral et de l'écrit dont les modalités et les finalités sont très diverses ?